INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 30 juin 2022**

* La séance d'aujourd'hui sur les marchés actions européens a été à l'image de cette première partie d'année : très négative. L'indice CAC 40 a clôturé en repli de 1,80% à 5 922,86 points, portant ses pertes depuis le début de l'année à plus de 17%. La baisse depuis le 1er janvier est du même ordre aux Etats-Unis où l'indice S&P 500 a perdu 20% de sa valeur. Il s'agit de sa plus mauvaise performance pour une première partie d'année depuis 1970. Ce premier semestre se termine avec des investisseurs ayant le moral à zéro.
* Les craintes à propos de l'inflation ont désormais été supplantées par les inquiétudes à propos de la récession. Depuis ces dernières semaines, les marchés prévoient désormais des politiques agressives de la part des principale banques centrales pour juguler l'inflation.
* La pression baissière est restée forte aujourd'hui en dépit d'une inflation légèrement moins importante que prévu aux Etats-Unis. L'indice des prix PCE, qui est la mesure préférée de l'inflation de la Fed, a augmenté de 0,3% en mai, hors alimentation et énergie. Il était attendu à +0,4% après +0,3% en avril.
* Cette publication a été accompagnée d'une statistique décevante sur la consommation des ménages américains. Leur consommation n'a progressé que de 0,2% en mai alors qu'elle était attendue en augmentation de 0,5%. La consommation représentant les deux tiers du PIB américain, cette donnée a alimenté les craintes de récession.
* Ces dernières se sont reflétées au sein des marchés par une baisse généralisée. Seules une poignée de valeurs de l'indice CAC 40 ont échappé aux dégagements, dont Eurofins, Thales, Danone...
* L'accélération baissière du pétrole, de par son impact désinflationniste, en fin de séance a allégé la pression sur les actions.
* La couronne suédoise perd 0,14% à 0,0934 euro alors que la Riksbank a resserré sa politique monétaire de 50 points de base, portant son principal taux directeur à 0,75%. " Si la Riksbank devait procéder à une hausse de 50 points de base, le marché pourrait sembler déçu et vendre des couronnes ", prévenait ce matin Commerzbank. L'inflation a en effet récemment surpris par sa vigueur dans le pays.

Le directoire prévoit que le taux directeur sera encore relevé et qu'il sera proche de 2 % au début de l'année prochaine. Il a de plus décidé qu'au second semestre, les actifs de la banque diminueront plus rapidement que ce qui avait été décidé en avril. La Banque centrale suédoise a pris ces décisions afin de veiller à ce que l'inflation revienne à son objectif de 2% et pour empêcher que la forte inflation s'ancre dans la fixation des prix et la formation des salaires.

" L'inflation a augmenté rapidement et devrait rester supérieure à 7 % pour le reste de l'année ", prévoit l'institution. Elle anticipe un retour à une inflation de 2% en 2024 grâce à sa politique.

Plus tôt cette semaine, la Banque de Hongrie avait surpris les spécialistes en augmentation son principal taux directeur de 185 points de base.

* Les cours du pétrole reculent (-3,53% à 105,91 dollars le baril de WTI américain). L'or noir pâtit, comme les autres actifs à risque, du regain de crainte concernant une prochaine récession. Par ailleurs, la semaine dernière, les stocks d'essence aux Etats-Unis ont grimpé de 2,645 millions de barils alors que les économistes tablaient sur une baisse de 0,452 million après +1,489 million la semaine précédente.

Enfin, lors de sa réunion d'aujourd'hui, l'Opep et ses partenaires ont annoncé une hausse de leur production de 648 000 barils supplémentaires en août, ce qui correspond à l'augmentation de juillet et est conforme à l'annonce faite à l'issue de la réunion de juin.

Les analystes observent cependant que l'Opep + n'a toutefois pas réussi à respecter les augmentations de production passées en raison d'un manque de capacité de réserve. Les pannes en Libye ont également contribué à réduire la production.

* Lors de sa réunion du 30 juin, le Conseil d’administration de l’Unédic a décidé de revaloriser les allocations chômage de 2,9%. 2,1 millions d’allocataires sont concernés par cette revalorisation qui s’appliquera dès le 1er juillet. Lors des 5 dernières années cette revalorisation était en moyenne de 0,5%. Le Conseil d’administration de l’Unédic a dans sa décision tenu compte du contexte économique, notamment de l’inflation, et de l’équilibre financier du régime.
* Après 5,2% en mai, l’inflation a atteint 5,8% en glissement annuel en juin. "Cette hausse était attendue mais se révèle néanmoins légèrement inférieure à la prévision de l’Insee de 5,9%. Cette tendance haussière n’est pas terminée puisque d’après l’Insee l’inflation devrait se rapprocher de 7% à l’automne avant de refluer lentement", commente le cabinet Asterès. "Dans ce contexte le gouvernement est pris dans un dilemme entre sa volonté de soutenir le pouvoir d'achat, de limiter le déficit et de ne pas alimenter à nouveau l'inflation par des hausses rapides de revenu", souligne Asterès.

**SOCIETES**

* Sans surprise, les valeurs cycliques ont été les plus délaissées : Alstom, Renault... Le secteur bancaire, Société Générale en tête, a souffert du reflux des taux longs.
* OVHcloud a cédé 4,6% à 17,30 euros, même si le spécialiste européen du cloud a rehaussé son objectif de croissance pour la deuxième fois de l'année. Il avait été introduit en Bourse en octobre dernier à 18,50 euros et est confronté aujourd'hui à des conditions de marché boursier difficiles. Au troisième trimestre de son exercice 2022, son chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 25,9% à 202 millions d'euros en données publiées. Sa progression tombe à 11,7 % en données comparables et en excluant les impacts directs de l'incident de Strasbourg.

La croissance a été tirée par le cloud public : +19,4% en comparable. L'international a monté en puissance pour atteindre 51% du chiffre d'affaires au troisième trimestre.

" Sur la base de la croissance enregistrée lors de ces neufs premiers mois, de la dynamique commerciale sur les premières semaines du quatrième trimestre et malgré un environnement macroéconomique dégradé ", OVHcloud a relevé son objectif de croissance du chiffre d'affaires. Il anticipe désormais une croissance entre 16 % et 18 %, à comparer à la fourchette de 15 % à 17 % communiquée au premier semestre.

* Chutant de 7,89% à 93,40 euros, Trigano est à la remorque de l'indice SBF 120. Le spécialiste des camping-cars a averti que les tensions sur les approvisionnements devraient continuer à fortement impacter son activité au cours des prochains mois. Les difficultés éprouvées par Trigano pour se fournir en bases roulantes de camping-cars avaient déjà pesé sur ses revenus au cours des trimestres précédents. Ces tensions interviennent alors même que la demande pour les camping-cars reste soutenue.

Trigano a dévoilé hier soir des revenus trimestriels affaiblis par les tensions sur les approvisionnements en bases roulantes de camping-cars. Si le chiffre d'affaires du troisième trimestre 2021/22 a progressé de 1,7 % à 921,2 millions d'euros, il a été soutenu par des opérations de croissance externe. A périmètre et change constants, il a baissé de 10,4 %, par rapport à un troisième trimestre 2020/21 record.

Les ventes de camping-cars ont chuté de 19,1% à périmètre et change constants alors que des ruptures de livraisons de châssis ont entraîné des arrêts ponctuels de lignes de montage.

" La baisse des quantités vendues au cours du troisième trimestre 2021/22 n'a pu qu'être partiellement compensée par les hausses de tarifs appliquées progressivement ", précise Trigano.

* La Compagnie des Alpes a cédé 0,83% à 14,28 euros après l'annonce d'une opération 'transformante". L'acquisition de MMV, second opérateur hôtelier des Alpes françaises, s’inscrit pleinement dans sa stratégie qui vise à développer son activité immobilière en station de montagne, à enrichir son offre de séjours et, enfin, "à réchauffer les lits", c'est-à-dire à remplir les logements vacants.

MMV exploite au total 11 500 lits touristiques. Le taux d'occupation atteint en moyenne 79% en 2022. Le chiffre d'affaires annuel de MMV s'élève à près de 75 millions d'euros dont 10% réalisés l'été.

La Compagnie des Alpes s'est engagée à acquérir 85% des titres de MMV au titre d'une offre ferme pouvant être acceptée par les actionnaires de MMV jusqu'au 29 juillet 2022.

La Compagnie des Alpes deviendrait ainsi l'actionnaire majoritaire aux côtés du président et co-fondateur de MMV ainsi que son directeur général, qui resteraient actionnaires de la société pour détenir ensemble les 15% restants.

Les deux dirigeants actionnaires s'engageraient à conserver leurs titres pendant une période de 3 à 4 ans après la date de closing de l'opération, période à l'issue de laquelle la Compagnie des Alpes rachèterait le solde des titres de MMV.

La transaction se ferait sur la base d'une valeur d'entreprise de 172,6 millions d'euros (pour 100% du capital) incluant la dette nette de 76,6 millions d'euros.

* Metabolic Explorer a chuté de plus de 42% à 2,274 euros après un profit warning. Le spécialiste de la fermentation industrielle permettant la fabrication d'ingrédients d'origine naturelle destinés aux marchés de la nutrition animale, de la cosmétique et des biopolymères anticipe une réduction de ses volumes de vente et un impact significatif des coûts de matières premières sur son Ebitda, le menant à envisager un Ebitda négatif et à suspendre sa guidance 2022. La société tablait sur un chiffre d'affaires de 350 millions d'euros et sur une marge d'Ebitda de 8%.

Le consensus anticipait pour 2022 un chiffre d'affaires de 355 millions et une marge d'Ebitda de 8,1%, indique ce matin Invest Securities.

" La hausse généralisée des coûts supportée par nos clients fabricants d'aliments et par les éleveurs, de même que la difficulté à répercuter cette hausse sur les prix de vente des produits de l'élevage auprès du consommateur final, pèsent ainsi sur le marché de la nutrition animale et sur le volume des ingrédients consommés, " a précisé Metabolic Explorer.

L'épisode de grippe aviaire début 2022 a en outre entraîné la réduction du nombre d'animaux dans les élevages, participant à l'effritement de la demande en acides aminés.

A ce stade, le groupe n'a pas intégré dans ses prévisions d'éventuelles aides gouvernementales, notamment celles du plan de résilience d'aide aux entreprises grandes consommatrices d'électricité et de gaz.

* Uniper a chuté de plus de 14% à 14,19 euros. L'ancienne branche spécialisée dans les énergies fossiles d'EON, désormais détenue par le suédois Fortum, a suspendue ses prévisions annuelles d'Ebit ajusté et de résultat net ajusté en raison de la crise du gaz. Le groupe allemand est directement pénalisé par la réduction de 60% de l'approvisionnement en gaz russe via Nord Stream depuis le 16 juin. Pour fournir ses clients, Uniper est contraint de se fournir sur les marchés où les prix se sont envolés, sans pour autant pouvoir répercuter ces coûts supplémentaires.

Le plus gros importateur de gaz allemand rappelle qu'il existe de grandes incertitudes concernant la situation géopolitique, ainsi que la durée et l'étendue des restrictions de l'approvisionnement en gaz russe. Dans ce contexte, l'évolution du prix du gaz est difficile à évaluer à l'heure actuelle.

Sur la base des chiffres préliminaires au 30 juin 2022, Uniper s'attend à ce que l'Ebit ajusté et le bénéfice net ajusté du premier du semestre 2022 soient nettement inférieurs aux chiffres respectifs de l'exercice précédent (Ebit ajusté du premier semestre 2021 : 580 millions d'euros ; bénéfice net ajusté du premier semestre 2021 : 485 millions d'euros).

Uniper rappelle que si l'Agence fédérale des réseaux validait la situation de pénurie, alors l’État pourrait déclencher un mécanisme d'ajustement direct des prix auprès de leurs clients par les fournisseurs d'énergie. Uniper pourrait donc répercuter en partie la hausse des charges et dévoiler de nouvelles perspectives de résultats avec suffisamment de certitude.

D'un point de financier, le groupe étudie la manière dont sa liquidité peut être davantage garantie. Uniper a notamment entamé des discussions avec le gouvernement allemand sur d'éventuelles mesures de stabilisation pour lesquelles un certain nombre d'instruments pourraient être envisagés, tels que des garanties et des sûretés, l'augmentation de la facilité de crédit actuelle non encore utilisée, et des prises de participation.

**ANALYSES**

* Le constat est sans appel. « Les marchés de matières premières [...] sont le principal canal de déstabilisation financière et économique. » Dans un contexte de forte inflation, alimentée par l'envolée des prix du gaz, du pétrole ou encore du blé, la Banque de France s'est tout naturellement penchée de très près sur ces marchés pour mesurer les risques qu'ils font peser sur le système financier français.

La guerre en Ukraine a « exacerbé les tensions » déjà à l'œuvre depuis la reprise post-Covid en 2021, commence par rappeler la banque centrale dans un rapport réunissant ses conclusions et publié ce jeudi. La Russie est en effet l'un des plus grands producteurs au monde de pétrole et de gaz. Elle est aussi le principal fournisseur d'hydrocarbures aux Européens. Quant à l'Ukraine, c'est l'une des routes d'acheminement des matières premières vers l'Union européenne et l'un des plus grands exportateurs de céréales dans le monde.

L'inflation subie par les consommateurs n'est pourtant que la face émergée de la situation géopolitique, souligne l'institut d'émission. Car le conflit menace indirectement le bon fonctionnement des marchés de dérivés de matières premières, rouage essentiel à la chaîne de valeur mondiale des produits énergétiques ou alimentaires.

Que ce soient les négociants, les producteurs ou les acheteurs, de nombreux acteurs de l'économie réelle utilisent des contrats à terme pour se couvrir contre une évolution défavorable des prix. Avec la guerre en Ukraine, ces instruments financiers censés jouer le rôle d'amortisseur sont toutefois devenus l'une des causes des mouvements exubérants, comme on a pu l'observer sur le gaz en septembre, en décembre et en mars.

D'ordinaire, les dérivés se négocient principalement sur des marchés organisés avec une chambre de compensation pour gérer le risque systémique et l'éventuel défaut d'une contrepartie. Quand un intervenant prend une position, il doit d'abord envoyer à la chambre de compensation une « marge initiale », une sorte de caution.

En raison de la volatilité extrême liée aux affrontements et l'augmentation brutale des cours, les marges initiales demandées à l'ouverture d'une position ont elles aussi explosé. Selon la Banque de France, leur montant total a quasiment doublé entre fin 2020 et mars 2022, passant de 142 milliards à 267 milliards d'euros !

Sur le gaz, la marge pouvait atteindre 80 % de la valeur notionnelle du contrat. « En pratique, cela signifie que pour vendre 100 euros de gaz naturel à terme, un producteur doit déposer près de 80 euros de caution », détaille le rapport. La banque centrale assure que les banques françaises, jouant un rôle majeur d'intermédiaire sur les marchés de dérivés, ont « démontré une capacité d'absorption du choc en mars 2022 ».

Mais le régulateur redoute aussi que l'augmentation des appels de marge pousse certains acteurs à « se déporter vers les marchés de gré à gré [beaucoup moins encadrés, NDLR] , ce qui augmente le risque de contrepartie et réduit la transparence des opérations de marché. » Parmi les pistes de réflexion évoquées, le rapport pointe entre autres la transparence des pratiques de marges, et « des outils plus précis pour anticiper les évolutions de marge ».

**L’AGENDA DU 1er juillet 2022**

**9h50 en France**  
Indice des directeurs d'achat pour le secteur manufacturier en juin  
  
**9h55 en Allemagne**  
Indice des directeurs d'achat pour le secteur manufacturier en juin  
  
**10h00 en zone euro**  
Indice des directeurs d'achat pour le secteur manufacturier en juin  
  
**11h00 en zone euro**  
Inflation en juin  
  
**15h45 aux Etats-Unis**  
Indice des directeurs d'achat pour le secteur manufacturier en juin  
  
**16h00 aux Etats-Unis**  
Indice des directeurs d'achat (ISM) pour le secteur manufacturier en juin